

Lausanne, le 21 septembre 2021

**Communiqué de presse**

## **Budget 2022 : Des légers allègements fiscaux mais une énième augmentation des charges et des effectifs de l'Etat**

### **Le retour à la croissance ne doit pas plomber les finances cantonales**

**Le Conseil d'Etat a présenté aujourd'hui son projet de budget pour l'année 2022 qui prévoit un déficit de 188 millions restant dans les limites constitutionnelles du petit équilibre fixé par l'article 104 de la constitution. Tout en déplorant une croissance de près de 400 postes dans l'administration et une hausse des coûts dans plusieurs domaines, le PLR Vaud salue l'effort significatif (50 millions) effectué en faveur des contribuables et qui fait suite à une baisse de 1 point d'impôt en 2020 et de 1 point en 2021.**

Le PLR Vaud prend acte avec satisfaction des allègements fiscaux pour le 2ème et le 3ème pilier et de la modification de la fiscalité des entrepreneurs sur l'outil de travail. La réduction de l'imposition des prestations en capital provenant de la prévoyance de 1/3 à 1/5 et les augmentations des déductions pour le contribuable modeste et les frais de garde sont également à relever.

De plus, le PLR Vaud soutient la pacification des relations canton-communes avec l'avancement du rééquilibrage de 2027 par un préfinancement annoncé de 25 millions. Cette avancée est conforme aux demandes des communes et reflète une saine approche partenariale.

En revanche, les augmentations continues dans le social, la santé et le scolaire laissent songeur et n'augurent rien de bon pour l'avenir de la fiscalité dans le canton.

Dans le domaine scolaire, le PLR Vaud conteste des dispositions qui sous couvert de « projets-pilotes » contournent la LEO en organisant la suppression des devoirs à la maison. La relation parents-apprentissages n'y trouve pas son compte. Et cela annonce des coûts supplémentaires très importants. Autre potentielle source de coûts, le passage de 3 à 4 ans des études gymnasiales. Le PLR Vaud sera très attentif à éviter un allongement global de la durée des cursus scolaires, comme le prévoient des modèles courants dans d'autres cantons.

C'est donc avec une grande attention que le PLR Vaud examinera le budget tout en se réservant la possibilité de proposer des amendements ciblés pour améliorer ce dernier.

Le PLR Vaud se réjouit également de soutenir l'initiative « *Davantage de pouvoir d'achat pour la population vaudoise* » qui sera lancée cet automne par les Jeunes Libéraux-Radicaux Vaudois. Cette proposition veut que les Vaudoises et Vaudois puissent déduire l'entier de la prime moyenne cantonale de l'assurance maladie obligatoire de leurs impôts.

Enfin, le PLR Vaud tient, encore une fois, à saluer l'excellent bilan de son Conseiller d'Etat aux finances Pascal Broulis, qui, grâce à son travail rigoureux au cours de ces 20 dernières années, a permis le redressement de notre canton.

---

**Contacts :**

**Florence Bettschart-Narbel**, vice-présidente du PLR Vaud, 076 347 08 87

**Quentin Racine**, vice-président du PLR Vaud, 079 843 26 14

**Marc-Olivier Drapel**, secrétaire général du PLR Vaud, 079 433 30 63

**Gérard Mojon**, président de la COFIN, 079 210 38 68

**Jean-Daniel Carrard**, président du groupe PLR au GC et membre COFIN, 079 446 35 85

**Florence Gross**, vice-présidente du groupe PLR au GC et membre COFIN, 079 709 85 68